

INFORMATIONS LEGALES

Vous avez choisi ou êtes sur le point, de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez garder en mémoire les éléments suivants :

L'ENTREPRISE

Nom ou dénomination sociale : PATRIMONIAL-CONSEIL

Adresse professionnelle ou siège social : 12 rue Vivaldi, 34070 MONTPELLIER

SIREN : 524 320 405 NAF/APE : 7022 Z Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par PATRIMONIAL-CONSEIL, responsable de traitement M. Roland Dupaquier, pour les seuls besoins de ses missions de CGP/courtier. Elles sont conservées pendant toute la durée de la relation d'affaire et 5 ans au-delà de celle-ci, et sont destinées à PATRIMONIAL-CONSEIL, ses employés, ses Mandataires, pour les seuls besoins de ses missions de CGP/courtier. Elles peuvent également être communiquées aux autorités de tutelle ou aux associations représentatives (AMF, ANACOFI-CIF) pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

M. Roland DUPAQUIER, délégué à la protection des données, 12 Rue Vivaldi 34070 Montpellier.

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

12 Rue Vivaldi
34070 Montpellier

Tél. : 06 61 13 26 28
roland.dupaquier@patrimonial-conseil.fr

SASU au Capital de 10 200 € inscrite au R.C.S. de Montpellier : 524 320 405 - TVA FR 12524320405
Société de courtage en assurance et en opérations de banque O.R.I.A.S. 10 057 432 - www.orias.fr
Sous le contrôle de l'ACPR - www.acpr.banque-france.fr

Entreprise enregistrée auprès des Associations Nationales des Conseils Financiers Statuts CIF, IAS et IOBSP

Associations agréées par l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org

Responsabilité civile et garanties financières Lloyd's Insurance Company SA (AMA 5319) :

Bastion Tower Marsveldplein 5 1050 BRUXELLES - Numéro de police : 101IFR220002-1352



STATUTS LÉGAUX ET AUTORITÉS DE TUTELLE

Patrimonial-Conseil est enregistré au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 10 057 432 (Vous pouvez vérifier ce numéro à l'adresse internet suivante : <http://www.orias.fr>), au titre des activités réglementées suivantes :

- **CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org ; Cette activité est contrôlable par l'AMF.
- **IAS (Intermédiaire en Assurance)** : catégorie courtier, type B.
Niveau de conseil susceptible d'être fourni : niveau 1.
- **IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement)** : catégorie d'intermédiaire courtier.
Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers. La recommandation faite dans le cadre de ce service porte sur une gamme restreinte de contrats de crédit disponibles sur le marché.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <https://acpr.banque-france.fr/>
Adhésion à l'association professionnelle agréée par l'ACPR : ANACOFI-COURTAGE

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de **Lloyd's Insurance Company SA (AMA 5319)** : Bastion Tower Marsveldplein 5 1050 BRUXELLES. Numéro de police : 101IFR220002-1352

Pour des montants de :	CIF	IAS	IOBSP
Responsabilité civile	600 000 €	2 500 000 €	2 000 000 €
Garantie financière		115 000 €	

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

Notre cabinet prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers qui vont vous être proposés, les facteurs de durabilité tels que : des questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

LISTE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES : COMPAGNIES D'ASSURANCE, AUTRES FOURNISSEURS

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
SwissLife	Assureur et banque	Courtage	Commission
Autres partenaires, compagnies et fournisseurs			
Generali	Assureur	Courtage	Commission
Vie Plus - Suravenir	Assureur	Courtage	Commission
Eres	Banque	Convention Partenariat	Commission
MMA	Assureur	Courtage	Commission

La liste exhaustive des autres compagnies avec lesquelles Patrimonial Conseil a un accord peut être communiquée sur simple demande.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL EN CIF

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués :

Missions possibles	Niveaux de frais et exemples de forfaits	Mode de règlement
Suivi de portefeuille	80 € TTC / mois, soit 66,67 € HT	Honoraires
Investissements sur OPC	0,5 % à 5% TTC	Droits d'entrée, commissions

Numéro de TVA intracommunautaire : FR 12524320405

Pour des conseils CIF non-indépendant, ou des actes d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés. Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers, soit, au jour de la signature de la présente : 67 OPC chez ERES, 47 chez NATIXIS-INTEREPARGNE (PEI SWISSLIFE).

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL EN IAS

Pour les actes d'intermédiation, PATRIMONIAL-CONSEIL est rémunéré sur tout ou partie des frais de dossier ou d'entrée du contrat. Les frais de suivi de vos dossiers sont couverts par une fraction de 50 % maximum des frais de gestion annuel indiqués aux conditions générales. Le détail de la rémunération par commissions de PATRIMONIAL-CONSEIL, intervenant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu en s'adressant directement à la société qui autorise la commercialisation de ses solutions d'assurance. Votre conseiller s'engage à vous assister dans l'obtention de ces informations.

Les contrats d'assurance disposent d'un délai de rétractation de 30 jours.

Pour les études, conseils et travaux, vous devez avoir accepté préalablement notre lettre de mission et ses conditions générales. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours. Lorsque le délai de rétractation expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, le délai de rétractation est prorogé jusqu'à la fin du jour ouvrable suivant.

Tarif horaire de 200 € HT, soit 240 € TTC. Numéro de TVA intracommunautaire : FR 12524320405.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL EN IOBSP

Pour les études, conseils et travaux, vous devez avoir accepté préalablement notre lettre de mission et ses conditions générales. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours. Lorsque le délai de rétractation expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, le délai de rétractation est prorogé jusqu'à la fin du jour ouvrable suivant.

Tarif horaire de 200 € HT, soit 240 € TTC. Numéro de TVA intracommunautaire : FR 12524320405.

L'emprunteur doit respecter un délai de 10 jours avant d'accepter une offre de prêt immobilier, il dispose de 14 jours calendaires pour envoyer la rétractation d'un prêt à la consommation. Aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Art L321-2 code consommation.

MODES DE COMMUNICATION

Les différents modes de communication utilisés entre le CIF, le courtier, et le client sont prioritairement les entretiens en face-à-face, les entretiens en visio-conférence, par téléphone, des échanges par courriels et SMS, des courriers postaux.

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et recommandation ACPR du 9 mai 2022)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Si malgré le soin apporté à nos conseils, demeurait une réclamation, nous vous invitons en priorité à nous l'adresser afin de rechercher une solution amiable. Patrimonial Conseil. Service réclamation. 12 RUE VIVALDI. 34 070 Montpellier. Tél : 06.61.13.26.28. ou roland.dupaquier@patrimonial-conseil.fr

Nous vous en accuserons réception dans un délai de 10 jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, sauf si la réponse vous est apportée dans ce délai, et nous vous adresserons une réponse dans un délai de 2 mois maximum à compter de l'envoi de la réclamation. En cas d'échec de cet arrangement amiable il vous sera possible de saisir le médiateur approprié.

I - MEDiateur COMPETENT LITIGES AVEC UNE ENTREPRISE	II - MEDiateurs COMPETENTS LITIGES AVEC UN CONSOMMATEUR		
	Pour les activités d'assurance	Pour les activités de CIF	Pour les activités d'OBS
Médiateur de L'ANACOFI 54 Av. du Général Leclerc 92 100 Boulogne- Billancourt	La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 Site internet : https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur	M. Rémi BOUCHEZ Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 Site internet : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation	Médiation de la consommation - ANM Conso 25 Allée Rose Dieng Kuntz 75019 PARIS Site internet : https://www.anm-conso.com/page-saisine.php

En cas de nouvel échec l'affaire pourra être portée devant les tribunaux compétents.

En aucun cas Patrimonial Conseil ne se substitue aux établissements financiers conseillés.

Nous nous engageons à vous accompagner dans vos démarches.

12 Rue Vivaldi
34070 Montpellier

Tél. : 06 61 13 26 28
roland.dupaquier@patrimonial-conseil.fr

SASU au Capital de 10 200 € inscrite au R.C.S. de Montpellier : 524 320 405 - TVA FR 12524320405

Société de courtage en assurance et en opérations de banque O.R.I.A.S. 10 057 432 - www.orias.fr

Sous le contrôle de l'ACPR - www.acpr.banque-france.fr

Entreprise enregistrée auprès des Associations Nationales des Conseils Financiers Statuts CIF, IAS et IOBSP

Associations agréées par l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org

Responsabilité civile et garanties financières Lloyd's Insurance Company SA (AMA 5319) :

Bastion Tower Marsveldplein 5 1050 BRUXELLES - Numéro de police : 101IFR220002-1352

